TOURCOING

MARDI 26 MAI :

Hôtel de ville: 9 à 12 h., 14 à 17 h.
C. d'épargne: 9 h. 30 à 11 h. 30, 14 à 17 h.
B. commerce: 14 à 17 h. 30.
B. populaire: 9 à 11 h. 30.
Consult belge: 9 à 12 h.
F.S.T.: 9 à 11 h. 30.
Mme de la Famille: 9 à 12 h., 14 à 17 h.
Ch. de commerce: 9 à 11 h. 30, 14 à 17 h.

La journée nationale des mères

Samedi après-midi, le comité d'organisation de la fête nationale des mères, désigné par les soins de M. Mareseaux, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence du maire, entouré de M. Lesay, président du comité de coordination des mouvements familiaux, des membres de l'administration municipale et des associations familiales de la ville.

Ce comité a préparé le programme officiel de la fête qui se déroulera dimanche 31 mai. Celle-ci comprendra une cérémonie officielle de remise de médailles de la famille française, à 10 h., en la salle des fêtes de l'hôtel de ville. L'Harmonie municipale y prêtera son concours. Des cadeaux seront remis aux mères décorées par les soins de la Maison de la famille et du Secours national. Ce dernier organisme a décidé de remettre à chacune des titulaires de la médaille d'or une somme de quinze cents francs. D'autre part, la Caisse d'épargne de Tourcoing fera don d'un livret de cinq cents francs aux mamans qui recevront la médaille d'argent et une récompense sera remise aux mères décorées de la médaille de bronze. Des cérémonies religieuses accompagneront cette fête. Une messe solennelle en l'église Saint-Christophe sera célébrée à 11 h. 30; dans toutes les paroisses de la ville, une messe sera dite spécialement à l'intention des mères et un office sera célébré au temple de la rue de la Malcense.

A l'occasion de cette journée, le Secours national distribuera cinq cents kilos de chocolat, qui seront répartis entre les familles des mères décorées. Le vendredi, les enfants des écoles recevront chacun une tablette de chocolat. L'après-midi, des séances récréatives auront lieu, en la salle du gymnase et au jardin du Congo, pour les épouses des prisonniers et les veuves de guerre et leurs enfants. Ces séances sont organisées par les soins de la Famille du soldat tourquennois, l'Union nationale des anciens combattants et la Ligue ouvrière du Blanc-Seau. Nous reviendrons ultérieurement sur les détails du programme de cette journée.

M. Mareseaux remercia les membres du comité du concours qu'ils avaient bien voulu lui apporter et les convia à assister aux cérémonie de la journée du 31 mai.

A l'occasion de leurs noces d'or, quatre ménages ont été reçus à l'hôtel de ville

La journée de lundi a été marquée par la réception, à l'Hôtel de Ville, de quatre ménages tourquennois qui célébraient leurs noces d'or.

Ce furent d'abord, à 10 h., M. et Mme Bleebrouck-Desmettre, rue du Cymbale. Entourés de leurs enfants et de leur famille, des membres du Comité des fêtes du quartier des Phalempins, M. et Mme Bleebrouck furent accueillis par M. Mareseaux, maire, qui leur souhaita la bienvenue. Il rappela leur long dévouement pour leurs nombreux enfants dont quelques-uns sont morts au champ d'honneur; et après leur avoir souhaité une heureuse vieillesse, il leur remit une gerbe de fleurs et un cadeau. Les jubilaires assistèrent ensuite, à 11 heures, à une messe d'actions de grâce en l'église Notre-Dame de Lourdes; ils furent enfin les hôtes du Comité des fêtes, qui les reçut à la salle d'œuvres de la rue Ingres, où un concert fut donné en leur honneur.

Une seconde réception eut lieu à l'Hôtel de Ville, à 11 h., en l'honneur de M. et Mme Parmentier-Duterte, de la rue de Gand; de M. et Mme Merlin-Chaize, de la rue de Verdun et de M. et Mme Deconinck-Dekuyssche, de la rue Racine. Chacun des ménages jubilaires avait, auparavant, assisté à la messe dans sa paroisse respective. En les accueillant, M. Mareseaux renouvela, pour eux, les souhaits de bienvenue et d'heureuse longévité et leur remit le cadeau traditionnel.

La distribution des tickets de ravitaillement

...pour la période du 1er au 30 juin, s'effectuera dans l'ordre ci-dessous.

Les consommateurs titulaires de la carte M. T. doivent obligatoirement présenter celle-ci timbrée et signée de leur employeur dans la case juin pour obtenir les tickets spéciaux M. T.

Les personnes titulaires d'une carte de charbon couleur blanche d'une seule personne sont priées de se présenter munies de cette carte de charbon à l'employé spécialement chargé de procéder à une enquête sur leur cas.

SECTEUR 1. — Mairie annexe, rue Paul-Doumer :

Mardi 26. — De 9 à 10 h.: Rues A.-Ribot, A.-Courbet, Anges, Archers, A.-Briand, Belle-Vue (1 à 49, 2 à 32), Bienfaisance, Boule-d'Or, Bus. — De 10 à 11 h.: Rues Calvaire (1 à 61), 8 à 58), Carnot, Chanzy, Chantilly, place Charles-Roussel. — De 11 h. à 11 h. 30: Rue de la Cloche. — De 14 h. 15 à 15 h.: Rues du Château, Condorcet, Delobel, Desurmont, Docteur-Dewyn. — De 15 à 16 h.: Rues Docteur-Roux, Est, Faidherbe, Fidèle-Lehoucq, Gand, Girondins. — De 16 à 17 h.: Grand'Place, rue Gustave-Delory, avenue Gustave-Dron, place des Halles. — De 17 h. à 17 h. 30: Rues d'Havré, Haze.

Mercredi 27. — De 9 à 10 h.: Rue Hôtel-de-Ville, square Hôtel-de-Ville, rues Industrie, Lac, Léon-Salembien, Malcense, Menin. — De 10 à 11 h.: Place Miss-Cavell, rues Motte, Moulin-Fagot, Nationale. — De 11 h. à 11 h. 30: Rues Nord, Niot, place Notre-Dame, Paul-Doumer. — De 14 h. 15 à 15 h.: Rues Pasteur, Poutrains, Printemps, place de la République. — De 15 à 16 h.: Rues Sainte-Barbe, Saint-Henri, Saint-Jacques, Thiers. — De 16 à 17 h.: Rues de Tournai, Turenne, Ursulines, Victor-Hassebroucq, Wailly. — De 17 h. à 17 h. 30: Rue Verte.

SECTEUR 7. — Ecole maternelle, rue Kellerman :

Mardi 26. — De 8 h. 30 à 9 h. 30: Rues Amiens, Arago, Archimède, Arcole, Athènes, Auber (et cours). — De 9 h. 30 à 10 h. 30: Rue Baille, appartements Baille, rues Basse (4 à 54 et cours), Beaumarchais, Carvin, Cassel. — De 10 h. 30 à 11 h. 30: Rues Chaptal, Clocher, Cronstadt, Cymbale. — De 14 à 15 h.: Rues Descartes, Dijon, Duguesclin, Dupleix, Dupuytren (et cours), Fénelon, Francis-de-Pressencé. — De 15 à 16 h.: Rues de Gand (83 à 319, 68 à 292) et cours, chaussée Fernand-Forest (50 à la fin, impairs), rue Général-Dampierre. — De 16 à 17 h.: Rues Hoichard (43 à la fin, 44 à la fin), Ingres, Isly.

Mercredi 27. — De 8 h. 30 à 9 h. 30: Rues Jean-Bart, Jenner, Jules-Guesde, Kellerman, La Fontaine, La Pérouse, La Tour-d'Auvergne, Macon. — De 9 h. 30 à 10 h. 30: Rues Madagascar (35 à la fin, 32 à la fin), Madrid, Malcense (47 à 203, 32 à 236), Maraîchers, Milan, Montaigne. — De 10 h. 30 à 11 h. 30: Rue Moscou, contour Notre-Dame de Lourdes, rues Odessa, Phalempins, place des Phalempins. — De 14 à 15 h.: Rues Pont-Rompu, Prairie (1 à 63, 2 à 16) et cours, Racine (et cours), Récolte, Riga, Rivoli, Roses. — De 15 à 16 h.: Rues Rossini, Saint-Blaise (et cours), Saint-Louis, Saint-Pétersbourg, Souvenir. — De 16 à 17 h.: Rues Tonkin, Turgot, Vélodrome (et cours), Vichy.

SECTEUR 10. — Ecole municipale de filles, rue du Dragon :

Mardi 26. — De 8 h. 30 à 9 h. 30: Rues Alma, Alsace, Angleterre, Austerlitz, Armentières. — De 9 h. 30 à 10 h. 30: Rues Anvers, Bapaume. — De 10 h. 30 à 11 h. 30: Rue Blanche-Porte (et cours). — De 14 à 15 h.: Rues Boulogne, Bradford, Calais, Clinquet (5 à 49, 2 à 54), Coulons. — De 15 à 16 h.: Rues Dragon, Dunkerque. — De 16 à 17 h.: Rues Debuchy, Epinette (148 à 154), France, Haubourdin, Hoche, Jacquard.

Mercredi 27. — De 8 h. 30 à 9 h. 30: Rues Lille, Lacépède. — De 9 h. 30 à 10 h. 30: Place Leverrier, rues Leverrier, Lorraine, Neuve, Paris. — De 10 h. 30 à 11 h. 30: Avenue Maurel, rues Petit-Village, Philippe-de-Girard, Sergent-Bobillot, Valenciennes, Vigne.

Le chapitre des vols

La police enquête sur des vols qui ont été commis très récemment au préjudice de M. Georges Bouche, négociant en laines, 73, rue de Gand, à qui l'on a dérobé cinquante litres d'essence; un cric et des sacs qui se trouvaient dans un garage situé rue du Chevalier-Bayard.

D'autre part, M. Achille Leclercq, domicilié 91, rue Pasteur, qui avait quitté son habitation depuis fin février, a été surpris en rentrant chez lui, de ne plus trouver de literie. On avait enlevé deux matelas de laine, des couvertures, d's draps et un sac contenant de la laine à matelas. La serrure de la porte d'entrée de la maison avait été fracturée.

Chez M. Pauwels, 225, boulevard de l'Egalité, on a volé trois lapins.

A la teinturerie des Francs, où M. Henri Seynave est veilleur de nuit, des cambrioleurs, après avoir escaladé le mur de clôture de l'établissement, tentèrent de pénétrer à l'intérieur des magasins. L'arrivée de M. Seynave les mit en fuite.

Enfin, chez Mme Haffreingue, 29, rue Francis-de-Pressencé, on a volé un lapin et cinq jeunes. A la suite de l'enquête, la police a retrouvé le coupable, Alfred Desloovère, habitant dans la même rue, au n° 24.

SOCIETE DE S.M. « LA PREVOYANCE ». — Les sociétaires doivent réclamer le règlement de la société au collecteur : il leur est recommandé en outre de se munir de leur livret ou de leur carte pour se faire servir à la pharmacie. Les sociétaires de la catégorie mixte sont priés de régler leur cotisation le plus tôt possible, le samedi matin, au bureau de la société (hôtel de ville). Les sociétaires adhérents à la caisse autonome peuvent faire leurs versements au bureau de la société.

Le conseil d'administration nous prie d'informer les sociétaires que la fusion de la Saint-Louis avec la Prévoyance n'entraîne aucun changement dans les directives de la société. Les membres de la Saint-Louis recevront les mêmes avantages que ceux de la Prévoyance et les retraités de cette dernière société n'ont pas à se déplacer, le collecteur de la Prévoyance passera chez eux. Par contre, tout sociétaire de la Saint-Louis recevant la visite du collecteur de la Prévoyance est prié de se conformer aux instructions qui ont été données et particulièrement de se présenter le plus tôt possible au bureau de la société à l'hôtel de ville. Enfin, le conseil d'administration avise les membres qui seraient touchés par une circulaire de la mutuelle complémentaire, de ne pas en tenir compte, du fait que la Prévoyance accorde tous les avantages mentionnés dans cette circulaire.

UNE DISPARITION. — La petite Anita Zabezipski, âgée de trois ans, a disparu du domicile de Mme Louise Biernoens, 15, rue de l'Union, où elle était en nourrice.

ILS NOUS DONNENT DU PAIN
DONNONS-LEUR DE QUOI SE VÊTIR

Les indigènes Nord-Africains ne peuvent plus travailler aux champs, faute d'être vêtus. Secourez-les immédiatement si vous ne voulez pas que les restrictions en France deviennent pires. Réunissez vos vieux chiffons et faites-en un paquet que l'on viendra prendre chez vous le jeudi 28 Mai.

VOTRE CŒUR ET VOTRE INTÉRÊT VOUS COMMANDENT D'AGIR VITE

28 MAI 1942
JOURNÉE NATIONALE NORD-AFRICAINE DE COLLECTE DES TEXTILES

MOUVAUX — La grande fête de bienfaisance du Comité d'entr'aide

Un ballet exécuté par les fillettes des écoles. (Ph. J. de Rx.)

Ce fut une fête pleinement réussie que celle qui avait été organisée pour dimanche par le Comité d'entr'aide au profit des prisonniers et des familles nécessiteuses de la ville. Et le parc municipal des Sports offrait un cadre, où ne peut mieux choisi, pour une telle manifestation.

De 15 h. à 20 h., un programme très chargé, mais très varié, se déroula devant une belle affluence.

Les enfants des écoles rivalisèrent de grâce et d'ensemble dans l'exécution des ballets et des mouvements rythmiques qu'on leur avait enseignés en classe. Non moins goûtées furent les productions gymniques présentées par les sociétés de gymnastique de Mouvaux, les danses acrobatiques des élèves de l'Institut Sévigné de Tourcoing, les poses plastiques et autres présentations artistiques. Tout cela était enrubanné de musique, ce qui en rehaussait encore la présentation et le cachet.

Il faudrait avoir un mot aimable pour tous les interprètes et particulièrement pour les dévouées institutrices qui n'avaient pas ménagé leur peine pour arriver à un tel résultat. Les applaudissements du public ont montré que celui-ci n'avait pas été déçu.

Mais en dehors du programme qu'on pourrait qualifier de central, il faut noter les autres nombreux stands ou jeux d'adresse, loteries, dés, etc... invitaient chacun suivant son goût. En somme tout le monde passa un excellent après-midi dans une atmosphère qui rappelait celle des foires aux plaisirs.

Vers 19 h., eut lieu le tirage de la tombola et la soirée s'acheva aux flons-flons et refrains du jazz « Billy and Partners » qui exécuta les meilleurs morceaux de son répertoire.

DISTRIBUTION DES BONS D'ALCOOL A BRULER, pour les personnes inscrites à la mairie, guichet 4, de mercredi 27 au samedi 30 dernier délai.

NEUVILLE-EN-FERRAIN — Les communions solennelles

Le déjeuner offert par le Secours national aux communiants (Ph. J. de Rx.)

Dimanche, trente-six enfants de la paroisse Saint-Quirin ont fait leur communion solennelle à la messe de 7 h. Ils avaient été conduits en procession depuis l'école libre jusqu'à l'église. Les chants furent exécutés par la chorale des jeunes filles. A la grand'messe de 10 h., la chorale paroissiale exécuta la messe à trois voix d'Archambeau. Une assistance très nombreuse suivit toutes les cérémonies, surtout celles des vêpres, au cours desquelles M. l'abbé Tyrache, prédicateur de la retraite, prononça le sermon de circonstance.

A la chapelle Sainte-Thérèse, onze enfants ont participé aux mêmes cérémonies empreintes d'une touchante solennité. La chorale des hommes y prêta son remarquable concours.

Après la messe de communion, les enfants, avec leurs mamans, ont été reçus au Cercle Saint-Joseph où les attendaient, dressées par les soins du comité local du Secours national des tables fleuries et garnies de succulents gâteaux. Le déjeuner au chocolat fut apprécié par les petits convives et aussi par leurs frères et sœurs orphelins ou ayant leurs papas prisonniers.

Des allocutions furent prononcées par M. Henri Cornil et M. l'abbé Loridant, qui avaient près d'eux MM. Rod. Kestelloot, maire; F. Marte, Dassonville, etc.

Au cercle de la chapelle Sainte-Thérèse eut lieu la même réunion familiale. Outre cette délicate attention du Secours national, plusieurs initiatives généreuses se sont manifestées et lundi matin, un nouveau et copieux déjeuner a été servi aux communiantes du quartier du Risquons-Tout et de la Forgette.

La betterave industrielle

...Et maintenant que vos engagements sont souscrits...

Ce n'est pas en vain que les pouvoirs publics ont fait appel au patriotisme et à l'activité des planteurs de betteraves sucrières; conscients de l'importance de leur effort pour la vie du pays, soucieux de remplir tout leur devoir, ils ont, dans un élan unanime et généreux souscrit leurs engagements d'ensemencements. Les chiffres en sont maintenant connus: 272.000 ha seront ensemencés en 1942, contre 228.000 en 1941, effort considérable qu'il importe d'apprécier à sa valeur.

Il faut maintenant espérer que le temps favorable permettra aux planteurs de tenir, dans une large mesure, les engagements qu'ils ont pris.

A ce propos, les planteurs se souviendront qu'un contrôle des ensemencements réellement faits sera effectué de façon très précise et que, sauf pour les cas très nets de force majeure, ils risqueraient de perdre s'ils n'observaient rigoureusement leurs engagements, la prime de 100 francs par tonne, sans parler des sanctions et pénalités rigoureuses qui pourraient leur être appliquées par surcroît.

Mais les pouvoirs publics ont le souci de fournir aux planteurs une aide efficace : c'est ainsi qu'un arrêté publié au « Journal Officiel » du 19 avril dernier, attribue à la culture de la betterave industrielle, un contingent spécial de 75.000 Hl. d'alcool carburant. Chaque planteur a d'ores et déjà droit à 10 litres d'alcool par Ha. ayant fait l'objet d'un engagement. De plus, tout planteur possédant un tracteur ou justifiant de la possibilité d'en avoir un à sa disposition, recevra une quantité d'alcool se montant au minimum à 60 litres par hectare. Pour participer à cette répartition, chaque propriétaire de tracteur ou chaque planteur en utilisant habituellement un, devra s'adresser d'urgence à la Commission interdépartementale du Nord et du Pas-de-Calais, à laquelle il a engagé ses betteraves qui lui fournira tous les renseignements utiles.

Amplement approvisionné en carburant, s'il est en outre favorisé par le temps, nul doute que le planteur de betteraves à sucre n'obtienne cette année la belle récolte qu'il souhaite à double titre : pour la prospérité de son exploitation et pour le bien du pays.

poursuivie par la consécration des enfants à la T.-S. Vierge et terminée par un salut solennel.

CONTROLE DES CHOMEURS mardi 26, de 10 h. à 11 h.; jeudi 28, de 15 h. à 16 h.; samedi 30, de 11 h. à midi.

COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Il est rappelé aux adhérents que le bulletin de réponse au concours referendum sur l'apprentissage est à remettre d'urgence, 54, rue Gustave-Desmettre au plus tard pour le 28 mai.

AU COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Mardi, permanence de 10 h. à midi et de 16 h. à 18 h., au siège, rue Gustave-Desmettre, 54.

COMITE D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Permanence mardi, de 14 à 18 h., au siège, rue J.-Jaurès, 42.

DISTRIBUTION DE VIN AUX CULTIVATEURS

M. le Ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement a décidé d'allouer, dans la mesure où les disponibilités en vin le permettront, un supplément de ration aux cultivateurs exploitants ainsi qu'aux travailleurs agricoles à l'occasion de la récolte des fourrages de la moisson et des battages.

Les ouvriers étrangers n'ont pas droit à la perception de ce supplément de ration.

Afin de pouvoir bénéficier de ce supplément de ration chaque exploitant agricole devra établir une déclaration dont le modèle lui sera communiqué par la mairie du siège de son exploitation, où elle devra être remise avant le 30 mai, terme de rigueur.

Après contrôle et visa, les déclarations rendues aux intéressés devront être déposées par eux chez le fournisseur de vin de leur choix demeurant la commune, avant le 5 juin.

Par télégramme, M. le Ministre secrétaire d'Etat a spécifié que par « fournisseur de vin de leur choix » il fallait entendre le fournisseur habituel du cultivateur exploitant. En conséquence, les cultivateurs qui se fournissent ordinairement chez des détaillants ou commerçants autres que les succursales ou les coopératives et qui auraient déjà déposé leur déclaration dans des succursales ou les coopératives, pourront retirer cette déclaration et la déposer chez leur fournisseur habituel.

Le Groupement départemental des Vins.

HALLUIN

Dans la police d'Etat

Nous apprenons la nomination au grade de brigadier-chef des gardiens de la paix, à Halluin, de M. Léon Lamendin, ancien adjudant-chef au 43e régiment d'infanterie à Lille.

Originaire de Wallincourt (Nord), où il est né le 20 février 1908, M. Lamendin accomplit une partie de son service militaire au Maroc, où il résida pendant six mois; il fut ensuite nommé en 1936, adjudant-chef au 43e R.I., où il prit sa retraite.

Admis à suivre les cours de l'école de police de Lille, il en sortit lors de la première promotion, dite : « Promotion Wattremes, avec le grade de brigadier-chef.

Nous présentons à M. Lamendin nos souhaits de cordiale bienvenue.

La profession solennelle de vie chrétienne, en la paroisse Notre-Dame-des-Fièvres

Dimanche s'est déroulée en la paroisse Notre-Dame-des-Fièvres, au Colbras, la cérémonie annuelle, si touchante, de la profession solennelle de vie chrétienne. Dix-huit enfants, dont sept garçons et onze filles avaient été appelés à y participer.

D'abord, le matin à 7 h. 30 a été célébrée une grand'messe solennelle, au cours de laquelle a eu lieu la communion solennelle des enfants, suivie du renouvellement des promesses du baptême. M. l'abbé Dehouck, curé de la paroisse, qui officiait, a adressé aux jeunes communiants, une délicate allocution. Les chants ont été interprétés par l'excellente chorale mixte paroissiale, sous la direction de M. Boucherie, accompagnée à l'orgue par Mlle Chatelain, organiste de la paroisse.

A 10 h. a eu lieu une messe basse, au cours de laquelle M. le chanoine Pierre Lesage a fait un sermon ayant trait à la fête de la Pentecôte.

Enfin à 16 h., les complies ont été chantées, en présence d'une nombreuse assistance. Elles furent suivies d'un sermon de circonstance prononcé par M. Delannoy, prêtre habitué à Roubaeuge. La cérémonie s'est ensuite

RONCQ

La remise solennelle de médailles du travail

Ce matin lundi, à 11 h. 15, à la mairie, M. Edouard Bonduel, maire de Roncq, a remis solennellement la médaille d'honneur du travail à vingt-cinq vieux employés et ouvriers roncquois. Voici la liste des nouveaux médaillés:

Etablissements Vienne et Bonduel. — Médailles d'argent: Mme Louise Arquette, 14, rue Latérale; MM. Maurice Debacker, 12 rue des Cayennes; Camille Dinève, 36, rue du Billemont; Arthur Vanwymelbeke, 28, cité Couvreur; Anatole Verhas, 325, rue de Lille; Elise Dely, 20, rue de la Latte. à Roncq; Léontine Deklère 48, rue Michel, à Halluin, et Florent Degryse, 21, rue des Flandres, id.

Etablissements des draperies de Roncq. — Médaille d'argent: M. Nestor Declercq, rue des Poilus, 6.

Médailles de vermeil (40 ans de services): MM. Adolphe Debaere, 30, rue de la Vieille-Cour; Paul Debondue, 160, rue de Lille; Henri Serrus, 5, rue Masure; Pierre Avet, 46, rue de la Vieille-Cour; Séverin Dhalluin, 47, rue de Bousbecque; Henri Loncke, 23, rue Destombes; Adolphe Vandeveldé, 9, rue des Poilus; Paul Seynaeve, 1, rue Destombes; Jules Vanderhem 116 rue de Lille; Alphonse Vuillemin; Jules Deceuninck, 2, rangée Masure; J.-B. Hémeryck, 5, rue des Poilus; Henri Destailleurs, 12, sentier de Neuville; Henri Verhaeghe, 6, rue Destombes; Angèle Wittouck, épouse Kinta, 2, rue de l'Egalité.

Rappel de médaille de vermeil (50 ans de services) M. Arthur Decavel, 88 bis, rue de Tourcoing.

DISTRIBUTION DES TICKETS DE RATIONNEMENT pour juin:

1o Au bureau de ravitaillement, 8, rue des Arts: mercredi 27, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les nos 1 à 470, et de 14 h. 30 à 17 h. 30, 471 à 940. Jeudi 28, de 8 h. 30 à 11 h. 30, 941 à 1.407, et de 14 h. 30 à 17 h., 30, pour les cartes marquées S.

2o Au magasin Loridan (Blanc-Pour): vendredi 29, de 8 h. 30 à 11 h. 30, 1.408 à 1.850, et de 14 h. 30 à 17 h. 30, 1.850 à la fin. Samedi 30, de 8 h. 30 à 11 h. 30, cartes marquées S.

LES PRIMES A LA CULTURE DE LA POMME DE TERRE. — Paiement de la prime de 5 fr au quintal, prévue par la loi du 13 septembre 1941, mardi 26, à la recette municipale.

POINTAGE DES CHOMEURS mardi de 9 h. à 9 h. 30, au local habituel.

ONDES COURTES

Savez-vous que vous pouvez, sans grands frais, ajouter les ondes courtes à votre poste? Si cela vous tente, demandez l'adresse d'un bon spécialiste à Radio-L.M.T., 46, quai de Boulogne, Boulogne-Billancourt (Seine).

COMINES

TICKETS DE RATIONNEMENT. — Distribution : jeudi 28, de 9 à 11 h. 30, numéros 1 à 1.300 ; de 14 à 17 h. 30, 1.301 à 2.600 ; — vendredi 29, de 9 à 11 h. 30, 2.601 à 3.900 à; de 14 h. à 17 h. 30, 3.901 à 5.700 ; — samedi 30, de 9 à 11 h. 30, 5.701 à la fin ; de 14 à 17 h. 30, travailleurs lourds ; — lundi 1er juin, de 9 à 11 h. 30, les retardataires ; de 13 h. 30 à 16 h., à Sainte-Marguerite.

Les feuillets pour travailleurs lourds ne seront remis que sur présentation de la carte timbrée pour juin par l'employeur.

Les sports

En "excellence" FIVES BAT LENS DE JUSTESSE

tandis que le Stade, vainqueur de Valenciennes abandonne la dernière place

DIVISION D'EXCELLENCE

Dimanche, le Stade a disposé de la jeune équipe valenciennoise (2-1)

Sur le vu de la première mi-temps de cette rencontre, nul n'aurait osé donner d'énormes chances aux Stadistes, et pourtant...

Il serait difficile de prétendre que c'est l'heureux résultat de la volonté, car si quelqu'un « voulait » la victoire, c'était plutôt les jeunes poulains de M. Demeillier, dont l'ensemble avait encore été rajeuni par l'incorporation des deux juniors B. Tompowski et Fossat. Et c'est peut-être à cause de la trop grande impulsivité de ces deux jeunes que Valenciennes fut battu.

En première mi-temps, en effet, les fougueux avants valenciennois se laissèrent prendre régulièrement au hors-jeu pratiqué d'heureuse façon par les défenseurs roubaisiens. Deux buts furent bien marqués, mais tout aussitôt annulés (il nous sembla pourtant que, pour le second, la balle venait de Zaramba sorti devant Fossat et, par conséquent, le but marqué par Tompowski était parfaitement régulier, mais...).

Durant toute la première partie, aidée par les éléments, l'U. S. V. A. s'imposa grâce à la rapidité d'exécution, au sens de la place et aussi aux belles qualités de footballeurs que possèdent la plupart de ses joueurs. Le Stade faisait front de son mieux à ces multiples assauts car, en plus du hors-jeu, les Roubaisiens avaient adopté une méthode strictement défensive en ce sens que trois arrières, épaulés par trois demis, s'employaient généralement dans ses trente mètres. Ses réactions furent nombreuses, mais cette méthode révéla bien souvent le manque de centre-avant, car Lavidzack et Monneyrack étaient tantôt intérieur, tantôt centre, mais ne pouvaient à la fois être les deux et... l'attaque boîtait.

Cependant, après que, sur un centre du jeune Tompowski, Dangléant eut ouvert la marque (19me), une ouverture de Monneyrack à Lavidzack permit à ce dernier de lancer Crispin ; celui-ci profita d'une hésitation des défenseurs valenciennois pour botter au fond des filets (27me minute).

Le Stade attaqua alors plus vigoureusement et fut bien près d'augmenter sa marque, mais Valenciennes parvint à éloigner le danger et c'est à la première minute de la reprise que Lavidzack, servi par Delannoy, donna la balle au dangereux Crispin. Le shoot de ce dernier fut dévié par A. Bourricat hors de portée de Créteur.

Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que les Roubaisiens firent par la suite « cavalier seul », mais ils furent cependant plus volontaires, trop parfois même hélas! Mais les « écarts » de quelques joueurs, la rencontre se déroula somme toute de façon correcte sous la bienveillante direction de M. Lorens.

Valenciennes tenta bien de regagner le retard. W. Tompowski et Lancry permutèrent même, mais ses avants ne furent pas heureux dans leurs envois, tandis que, par contre, les Roubaisiens eurent de nombreuses occasions d'aggraver la marque, mais, Crispin mis à part, ils manquèrent d'autorité devant le but ou voulurent trop faire par eux-mêmes.

Les équipes étaient ainsi composées:

Stade Roubaisien : Zaramba ; Noclain, Stéfandre ; Alvoet, Beaufort, Dewilde ; Desurmont, Monneyrack, Lavidzack, Delannoy et Crispin.

U. S. Valenciennes : Créteur ; M. et A. Bourricat ; Lancry, Dehon, Guéry ; B. et W. Tompowski, Fossat, A. Léglise et Dangléant.

Victoire logique des Fivois sur un Lens décevant (1-0)

Les Lensois n'ont vraiment pas brillé hier au stade Lemaire et Fives a remporté, en somme à peu de frais, une victoire de justesse, mais logique. Les leaders manquaient de flamme et les locaux, toujours sur la balle, plus volontaires, sans pourtant s'assurer une supériorité très nette, se montrèrent cependant plus menaçants que leurs adversaires.

Soyons francs, le match fut assez décevant, de chaque côté ; en attaque, on commit nombre d'erreurs, les passes arrivaient mal, on abusa du jeu aérien, et l'on était en droit d'attendre beaucoup mieux de deux équipes qui tiennent la tête du championnat.

En général, comme le score l'indique, les défenses prirent le pas sur les attaques et l'unique but de Fives fut vraiment un but de surprise. Il fut marqué dès la première minute après un coup franc contre Beaucourt qui, passé, arrêta délibérément la balle de la main. Bourbotte glissa la balle à Pancré qui, malgré Beaucourt, la passa à Van Caeneghem. Celui-ci, démarqué, ajusta son tir et marqua d'un shoot à ras de perche. Ce fut tout !... La défense lensoise se reprit ensuite, mais trop tard, le score était déjà acquis. Tout le match se joua ainsi et l'on attendit vainement l'égalisation que les attaquants lensois, trop lents, trop précis et mal en train, se montrèrent incapables d'obtenir. Dessertot, bien protégé par deux arrières décidés auxquels Bourbotte et Jadrzeach apportaient une aide non négligeable, ne fut mis à l'œuvre que rarement. Seuls, quelques shots de Fruleux et de Mahieu le forcèrent à s'employer. Et Lens eut beau modifier son attaque à la reprise, faisant jouer François inter puis centre avant, cette attaque ne s'imposa jamais.

Sans que Fives ait, de son côté, fourni une partie très brillante, la volonté de ses joueurs lui permit d'être plus dangereux. Bien épaulés par Bourbotte, très à l'aise au milieu du terrain, ses avants, tout en se faisant trop souvent prendre au hors-jeu érigé à la hauteur d'un système par Beaucourt et compagnie, faillirent à la reprise augmenter la marque en plusieurs occasions. L'arbitre, assez mal placé, il faut l'avouer, arrêta même un shot de près de Van Caeneghem qui n'eut laissé aucune chance à Evin ! Celui-ci, beaucoup plus décidé que de coutume, stoppa les essais de Waggi, de Somerlinck et de Debruyckère, c'est à peu près tout ce que l'on peut dire de la rencontre. Le menu, on le voit, fut assez maigre. Il faudra que Lens joue beaucoup mieux que cela, s'il veut battre Valenciennes et Bully, même chez lui. Mais, sans doute, ces messieurs les mineurs ont-ils pensé qu'ils avaient là deux matches faciles et qu'il était inutile de forcer outre mesure, bien dommage.

A Fives, avec la défense, Bourbotte et Jadrzeach se signalèrent tout particulièrement.

A Lens, une mention à Fouquies, Dabrowski et surtout à Curdouille, qui fit un très bon match comme demi-aile à la place de Lewandowski, blessé.

Bon arbitrage de M. Taillez.

Grâce à Delannoy, Orchies a battu Lille (3-0)

Pour leur dernier match sur le stade de la rue de Valenciennes, les Orchésiens ont fourni, devant les Oléolistes, une très bonne partie.

Tandis que les locaux s'alignaient au grand complet, les Lillois se présentaient amputés de Stephaniack, Durant les premières minutes de jeu, Wrzesinack fut inquiété à plusieurs reprises par les essais de Baratte, Lechantre et Winckelmans, mais à la douzième minute, J. Delannoy, s'échappant des 40 mètres, centra devant Galli après avoir dribblé demis et arrières, et permit ainsi à Lamouroux de marquer le premier but. Peu après, les Orchésiens furent bien près d'augmenter la marque, un shot de Bernasconi, servi par Delannoy, s'écrasant sur la barre, mais la marque demeura inchangée, tandis que, peu avant la pause, les Olympiens étaient réduits à dix, Lechantre étant sorti du terrain par M. Peterens à la suite d'un accrochage.

Dix minutes après la reprise, sur corner, Delannoy marqua un second but et, à la vingt-deuxième minute, échappant à la surveillance de Mahieu, Delannoy s'en vint marquer un troisième but de superbe façon.

Si notre équipe orchésienne a droit à des félicitations, Delannoy et Marisal en furent les hommes les plus en vue, tandis que chez les Lillois Deschodt, Gally et Baratte se mettaient en évidence.

Bon arbitrage de M. Peterens.

R.C. Arras et U.S. Bruay font match nul : 1 but à 1

Bien qu'Arras ait joué avec trois remplaçants, il réussit à obtenir le match nul.

D'entrée les Bruaysiens attaquent vigoureusement et la défense arrageoise doit s'employer ferme pour écarter les shoots de Caboche, P. Souillies et Briche. Cependant, Arras se libère peu à peu de l'étreinte et Lefebvre sauve son but d'une façon heureuse. Le jeu est égal de part et d'autre et la mi-temps est sifflée sur un score nul.

En seconde mi-temps, Arras se montre très mordant. Kubick et Dubois sauvent des situations quelquefois critiques. C'est alors qu'à la 65me minute de jeu, Blondel descend de long de la touche et centre sur Cappelle. Ce dernier charge le gardien bruaysien, qui laisse échapper la balle. C'est le but. Quelques minutes plus tard, Bruay marque par Briche sur passe de P. Souillies.

Le match nul fut tout à fait équitable, car Arrageois et Bruaysiens se dépensèrent largement pour obtenir une victoire.

A Arras, citons Wattrelot, Blondel, Bachellier et le remplaçant Carpentier, qui fit preuve d'un réel courage.

A Bruay, P. Souillies, Briche, Levandoski se mirent en évidence.

POULE D'ACCESSION EN DIVISION D'EXCELLENCE

Oignies bat Auchel : 3-2

Oignies a parfaitement mérité sa victoire. Sa formation plus complète, très homogène, domina durant la plus grande partie de cette rencontre. La Sainte-Barbe, grâce à la bonne partie fournie par ses demis, s'assura dès de façon très nette la première mi-temps, et, à la pause, menait par deux buts à zéro.

Dès la reprise, une action des avants auchellois se termina au fond des filets. Mais, peu après, Oignies obtint un troisième but. Cependant, dix minutes avant la fin, Auchel parvint à marquer une nouvelle fois et, dès lors, le forcing pratiqué par ses joueurs lui permit de s'assurer la direction du jeu. Durant ce temps, la défense de Oignies fut fort à l'ouvrage mais elle parvint à conserver le maigre avantage acquis.

A l'ultime minute un magnifique coup franc botté par Auchel frôla la transversale. Auchel avait manqué l'égalisation.

POULE D'ACCESSION A LA PREMIERE DIVISION

Marquillies-Lezennes : 3-2 (après prolongations)

Les Lezennois ont payé très cher leurs efforts fait durant trois parties avec prolongations disputées en moins de huit jours. Leur équipe s'était cependant imposée et, après avoir marqué un but en première mi-temps, avait confirmé son avantage en obtenant un second but peu après la reprise.

Mais, un quart d'heure avant la fin, Lezennes fléchit et, coup sur coup, Marquillies marqua deux buts et la fin fut atteinte sans changement.

Une nouvelle fois on joua donc des prolongations et celles-ci furent funestes aux Lezennois car, cinq minutes avant la fin de la seconde prolongation, Marquillies obtint le but de la victoire.

L'équipe de France de zone non occupée et la Suisse B ont fait match nul (1 à 1)

Le match international opposant l'équipe de France (zone non occupée) à celle de Suisse B, disputé à Lausanne, s'est terminé par un match nul: